

2018/08/27

Procès-verbal de la **séance extraordinaire**, du conseil de la Municipalité tenue au 333, avenue Jules-Léger, lundi le **27 août 2018** à 12 h 15, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Gino Moretti.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :	Ginette Caza,	district 1
	Heather L'Heureux,	district 2
	Roger Carignan,	district 3
	Sylvie Tourangeau,	district 4
	François Boileau,	district 5
	Johanne Leduc,	district 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière : Lyne Viau

.....
Le maire s'assure que tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation dans le délai prescrit.
.....

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire est ouverte à 12 h 15 par Gino Moretti, maire de Saint-Anicet.

272-2018

MANDATER UN PROFESSIONNEL POUR UN AVIS JURIDIQUE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Annuler voir
Res : 287-2018

Il est proposé par la majorité du conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière de mandater un professionnel du droit, pour rédiger un avis juridique concernant le conflit d'intérêts en partant du dossier de madame Sylvie Tourangeau, conseillère afin de servir la Municipalité de Saint-Anicet.

Adoptée

274-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le maire demande la levée de la séance extraordinaire.
Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux, de lever la séance extraordinaire. Il est 12 h 20.

Gino Moretti
Maire

Lyne Viau
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.